



Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ARTIFICIAL INTELLIGENCE - Action B (ISIN : LU1819480192) Compartiment de la SICAV Echiquier Fund gérée par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Echiquier Artificial Intelligence est un compartiment dynamique recherchant la performance à long terme à travers l'exposition sur des valeurs de croissance des marchés internationaux. En particulier, le compartiment cherche à investir dans des valeurs qui développent l'Intelligence Artificielle et/ou des valeurs qui en bénéficient.

L'objectif du compartiment est de réaliser, sur la durée de placement recommandée, une performance nette de frais de gestion, supérieure à celle de son indice de référence, l'indice MSCI World Index. Toutefois, le compartiment n'a pas pour objectif de reproduire la performance de cet indice, la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.

L'OPCVM met en œuvre une gestion active et discrétionnaire qui s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres bottom-up « stock picking ». Les prix d'achat et de vente sont déterminés pour chaque action sélectionnée en fonction d'une évaluation à moyen terme. Ainsi, certains cas sont soumis à un processus très sélectif basé sur une analyse quantitative et qualitative. Le gérant de compartiment peut également mener des opérations de négociation pour chercher à tirer parti des fluctuations du marché à court terme.

La stratégie d'investissement vise à sélectionner les valeurs qui participent au développement de l'Intelligence Artificielle ou celles qui bénéficient de l'adoption de ces technologies. La stratégie inclura également les valeurs dont l'activité est indirectement liée au secteur de l'Intelligence Artificielle (écosystème, infrastructure, etc.). Selon la conviction du gérant, la construction du portefeuille peut mener à un portefeuille concentré (moins de 50 titres).

Le compartiment est exposé à hauteur de 60% minimum sur les marchés actions internationaux et/ou de la zone euro et pays émergents. L'exposition aux marchés actions des pays émergents sera limitée à 30% de l'actif. Le compartiment sera exposé à des sociétés de toute taille de capitalisation.

Le compartiment se réserve la possibilité d'investir à hauteur de 40% maximum en produits de taux. Lors de l'acquisition et du suivi en cours de vie des titres, l'appréciation du risque de crédit repose sur la recherche et l'analyse interne de La Financière de l'Echiquier ainsi que

sur les notations proposées par les agences. Les titres obligataires concernés sont des titres réputés « Investment grade », à savoir notes au minimum BBB- par Standard & Poor's ou équivalent ou considérés comme tels par l'équipe de gestion.

Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :

- Couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché ;
- Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, le fonds n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.

De plus, dans le cadre de la construction du portefeuille, l'équipe de gestion intègre de façon systématique une approche extra financière sans toutefois que cette dernière soit déterminante dans les décisions d'investissement.

Durée de placement recommandée : Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de 5 ans.

Affectation des revenus : Capitalisation.

Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions/rachats:

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 10 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services Luxembourg et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Fréquence de valorisation : La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours de fermeture de la bourse du Luxembourg et des jours fériés légaux luxembourgeois.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible,

A risque plus élevé



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle de l'OPCVM sur une période de 5 ans.

L'indicateur de risque de l'OPCVM reflète l'exposition de son actif net à son univers d'investissement.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou des titres obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de sa valeur liquidative.

Garantie : Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.
Frais de sortie	Néant	Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur une année

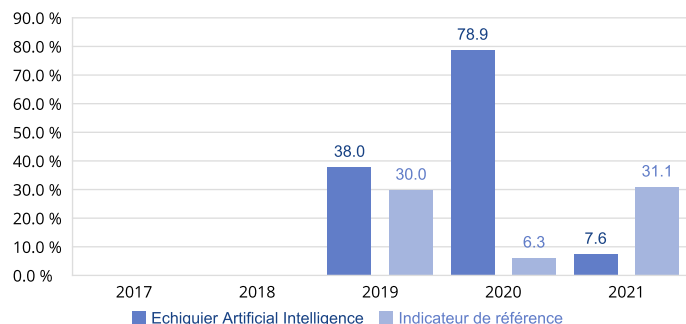
Frais courants	1,70 %	Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos au 30/09/2021 (frais de gestion et commissions de mouvement). Ils excluent les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation. Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre.
-----------------------	---------------	--

Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

Commission de performance	0,08 %	Méthode : 15% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. La commission de surperformance est cristallisée annuellement au 30 septembre.
----------------------------------	---------------	---

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de la SICAV Echiquier Fund, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Performances passées



Date de création de l'OPCVM : 2018

Date de création de l'action : 20/06/2018

Devise de référence : EUR

Indicateur de référence : MSCI WORLD NET TOTAL RETURN (en EUR)

Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Le calcul des performances prend en compte l'ensemble des frais et commissions.

Le calcul des performances tient compte des éléments de revenus distribués. Les performances sont calculées en Euros

Informations pratiques

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services Luxembourg

Le prospectus de la SICAV ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de la SICAV Echiquier Fund, 60, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces actions dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
La société de gestion La Financière de l'Echiquier est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 10/02/2022.